

# DELIBERATION N° 08 - ECOLE DE MUSIQUE - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Rapporteur : Mme BLAISE

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Dans le cadre des dossiers d'avancements de grades proposés par la Ville de Ludres, et suite à l'obtention du Diplôme d'Etat (D.E.) par le biais de la Commission d'Equivalence de Diplômes et à la Reconnaissance de l'Expérience Professionnelle (R.E.P.), un agent non titulaire en C.D.D. peut accéder à un grade supérieur.

L'emploi devant impérativement correspondre au grade de l'agent, la fiche de poste sera adaptée.

Il est donc proposé de procéder à la création du poste suivant (temps incomplet) à compter du 1er mars 2020, afin de réaliser le changement de grade correspondant :

<b>Cadre d'emploi et grade d'origine</b>	<b>Grade d'avancement (ou de nomination)</b>	<b>Horaire du poste (Temps complet =20h)</b>
Assistant d'enseignement artistique, C.D.D. (Chargé de Direction) <b>10/20ème</b>	Assistant d'enseignement artistique Principal de 2ème classe, C.D.D. (Chargé de Direction et enseignant de guitare)	<b>18h30</b>
Assistant d'enseignement artistique, C.D.D. (spécialité guitare) <b>8.5/20ème</b>		

Il est demandé de supprimer les postes d'origine à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020.

Le Comité Technique Paritaire rendra un avis sur cette suppression lors de sa prochaine séance. La commission Finances, Ressources Humaines Administration Générale a rendu un avis favorable le 29 janvier 2020, et enfin le Conseil d'Exploitation de l'Ecole de Musique a rendu un avis favorable le 28 janvier 2020.

## Intervention de Monsieur le Maire :

Je rappelle que Julien JACQUELINE, le nouveau directeur remplace Arnaud GEORGES qui est parti à l'école de musique et à l'Harmonie de Vandoeuvre depuis décembre 2019.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la création et la suppression des postes susvisés à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020 et sous réserve de l'avis du Comité Technique Paritaire ;
- de modifier le tableau des effectifs de l'Ecole de Musique en ce sens.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2020 et le seront aux suivants.

### Intervention de Monsieur le Maire :

Je voudrais remercier les organisateurs des dernières manifestations :

- le Comité des Fêtes pour l'organisation de la Saint Nicolas la 14 décembre dernier à Ludres avec un public toujours nombreux, de belles animations place Ferri et un char très beau ;
- l'ensemble des associations qui ont participé au Téléthon avec 6 196 € récoltés et Martine QUEUCHE pour sa coordination active ;
- le Comité de Jumelage et l'Ecole de Musique pour le concert des villes jumelles qui a eu lieu le 6 décembre dernier : ce fût un moment important d'échanges culturels et d'amitié. Merci également aux familles qui ont logé les intervenants des villes jumelles.

### Manifestations à venir :

- Mardi 11 février 2020 à 20h au Centre Culturel Charcot : concert du Big Band de Jazz avec en 1<sup>ère</sup> partie les élèves des classes de trompette et saxophone (entrée libre) ;
- Vendredi 14 février 2020 : début des vacances scolaires et début l'Opération Tranquillité Vacances de la Police Municipale pour les habitants qui partez ;
- Dimanche 1<sup>er</sup> mars 2020 à partir de 14h00 salle Marvingt : carnaval organisé par le Comité des Fêtes (inscriptions encore possibles jusqu'au 19 février 2020) ;
- Lundi 9 mars 2020 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h au Plateau des Loisirs : restitution du compost ;
- Jeudi 12 mars 2020 : collecte des déchets encombrants ;
- Dimanches 15 et 22 mars 2020 de 8h à 18h : élections municipales ;
- Samedi 25 avril 2020 de 9h à 12h : journée traditionnelle de nettoyage de la ville avec les associations ludréennes.

### Intervention de Monsieur le Maire :

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu pour l'installation du nouveau conseil soit le samedi 21, soit le samedi 28 mars 2020. Deux réunions du conseil suivront en avril pour la présentation du débat d'orientation budgétaire et pour le vote du budget primitif.

Pour terminer cette séance, je voudrais adresser mes remerciements **à l'ensemble des élus** pour leur présence, leur participation aux différents conseils municipaux mais également aux commissions et aux différentes manifestations.

Je remercie également ceux qui vont nous quitter après les prochaines élections, c'est un choix et nous le respectons ; des remerciements spécifiques seront faits après les élections.

Merci aux équipes administratives, techniques, de la médiathèque, du CCAS, de l'école de musique, pour leur travail et la bonne entente avec les élus. Je voudrais également souligner la présence de la presse à chaque conseil municipal.

Je veux terminer en vous disant avec sincérité le plaisir que j'ai eu à diriger cette équipe, c'est-à-dire le conseil municipal de la ville de Ludres au cours de ces 6 années passées. Merci à vous toutes et à vous tous !

Monsieur le Maire clôt cette séance en souhaitant une bonne soirée à tout le monde.  
La séance est levée à 19h10.